



PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE

Direction des relations avec les collectivités territoriales  
Bureau des élections et des associations

**ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE  
DES 9 ET 16 DECEMBRE 2012**

-----

**ARRÊTÉ N° 2012 / 4523**

**fixant la liste des candidats au second tour de scrutin**

**1<sup>ère</sup> circonscription**

----

**Le Préfet du Val de Marne  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le code électoral et notamment les articles L.154 à L.163, R.28 et R.101 ;

**Vu** l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés ;

**Vu** le décret n° 2012/1191 du 26 octobre 2012 portant convocation des électeurs pour l'élection de trois députés à l'Assemblée nationale (13<sup>ème</sup> circonscription des Hauts-de-Seine, 1<sup>ère</sup> circonscription du Val de Marne et 6<sup>ème</sup> circonscription de l'Hérault);

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2012/3995 du 20 novembre 2012 fixant la liste des candidats au premier tour de scrutin ;

**VU** les résultats du premier tour de scrutin ;

**VU** les déclarations de candidature enregistrées en vue du second tour de scrutin ;

**Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Ont été définitivement enregistrées, en application des articles L.154 et suivants du code électoral, les déclarations des candidats et remplaçants dont les noms figurent ci-après.

.../..

Les numéros de panneau d'affichage attribués pour la durée de la campagne électorale sur le fondement des articles L.51 et R.28 précèdent le nom de chaque candidat :

Panneau n°	Candidats titulaires	Candidats remplaçants
7	M. Sylvain BERRIOS	<i>Mme Laurence COULON</i>
9	M. Henri PLAGNOL	<i>M. Thierry HEBBRECHT</i>

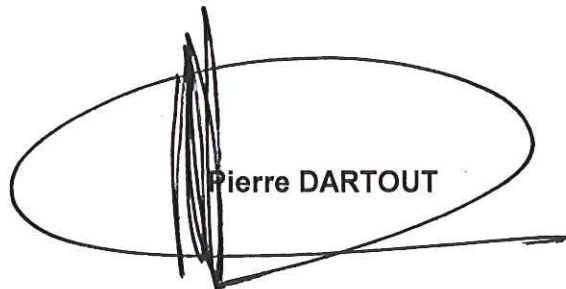
**Article 2.-** Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires des communes relevant de la circonscription ainsi qu'à la présidente de la commission de propagande et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le 11 décembre 2012

Copie certifiée conforme à l'original  
Par délégation, le Chef de bureau



**Michel DUPUY**



**Pierre DARTOUT**